Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1913)

Heft: 14

Buchbesprechung: Notre bibliothèque

Autor: M.G. / M.M. / E.Gd.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sions tout de suite des preuves palpables et tangibles de la nécessité qu'il y avait de fonder un groupe féministe. « A quoi cela servira-t-il? Y aura-t-il moins de mauvais ménages, moins de jeunes filles trompées, moins de mégères, moins de divorces, plus de paix, plus d'entente, plus d'amour, plus de justice? Voilà un an que vous existez, vous êtes cinquante, qu'avez-vous fait? » Le monde est impatient; il est vrai que la vie nous entraîne, rapide, et que nous ne pouvons plus perdre des mois et des ans à réfléchir, à peser le pour et le contre, à nous constituer; il faut travailler. Nous avons donc quelque peu travaillé, et pour notre début, nous avons remporté une belle... défaite! Sur notre initiative, une pétition de 300 femmes du village fut présentée à notre Conseil municipal et soumise à l'Assemblée; elle demandait la fermeture des auberges à 11 heures du soir au lieu de minuit. Les intéressés avaient convoqué le ban et l'arrière-ban de leurs amis, la politique joua son rôle, — la politique de café, — et notre pétition échoua lamentablement. Qu'importe, d'ailleurs? la victoire ne tardera pas; l'expérience ne fut pas inutile; elle nous a montré que l'alcoolisme n'est pas mort, dans notre village, que la politique doit être transformée et que les suffragistes seuls la transformeront. C'est ce que vous nous avez rappelé, Mademoiselle la rédactrice, dans la très intéressante causerie que vous nous avez faite l'autre jeudi. Nous vous sommes reconnaissants de tout ce que vous nous avez appris; nous comprenons la beauté et la grandeur de l'idéal qui nous anime: permettre à la femme d'épanouir tout son être, de donner toute sa mesure, de devenir l'associée, la collaboratrice de l'homme, pour assujettir la terre à la Justice! Nous comprenons aussi toute la culture intellectuelle et morale que doit conquérir le suffragiste convaincu. Notre groupe n'a qu'à qu'à se mettre à la besogne avec énergie et fidélité.

Nous comptons que vous reviendrez bientôt à Sonvilier, et vous envoyons, Mademoiselle, nos respectueuses salutations.

Pour le Groupe de Sonvilier: L. H.

Nous assurons nos amis de Sonvilier que leur groupe est, proportionnellement à la population, bien plus nombreux que nos Associations vaudoise ou genevoise. Il est actif, il est convaincu, et nous sommes certaine, après avoir passé quelques heures à Sonvilier, que le succès de nos idées sera plus rapide là-bas que chez nous. *(Réd.)*

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

MADELEINE PELLETIER, docteur en médecine. *L'Education féministe des Filles.* (1 broch. M. Giard et E. Brière, édit., Paris.)

L'auteur de ce bref exposé d'un plan d'éducation féministe des filles le divise en quatre chapitres: Valeur de l'éducation; Formation du corps et du caractère; Education intellectuelle; Education sexuelle. Chacun de ces chapitres contient, à côté d'aperçus intéressants sur les devoirs de l'éducatrice moderne devant la situation nouvelle que se crée peu à peu la femme, quelques exagérations qui risqueraient d'éveiller un peu de méfiance, si le lecteur attentif ne savait dégager et retenir beaucoup d'indications de valeur: importance de l'éducation sociale en face de l'éducation individuelle; enseignement féministe à tirer de l'histoire et de la littérature; choix de lectures, de modèles historiques ou légendaires, héros d'un idéal ou martyrs d'une idée; ou encore conseils sur l'impartialité à maintenir entre petits garçons et petites filles dès leur bas âge, encouragement à l'endurance devant la douleur physique, à la lutte contre la peur; éducation de l'initiative; enfin nécessité pour toute jeune fille, riche ou pauvre, d'avoir une carrière, et d'apprendre progressivement à connaître les réalités de la vie. D'accord avec Mme Pelletier sur la plupart des principes, nous ferons des réserves sur certains modes d'application pratique qu'elle conseille: nous ne proscrirons pas les poupées pour les remplacer par des jouets militaires; nous n'habillerons pas nos petites filles en garçons, ni ne leur choisirons des noms communs aux deux sexes; nous ne munirons pas nos fillettes, en courses à bicyclette, d'un revolver dont elles auront appris à se servir; et nous ne promènerons pas nos jeunes filles, de nuit, dans les plus tristes quartiers de nos villes, pour les instruire *de visu* sur ce qui s'y passe! En revanche, nous souscrirons pleinement à des assertions comme celles-ci: « Faire réfléchir, tout l'enseignement est là. » « Le désir de s'élever incite à l'effort. » « L'éducation a sa fin en elle-même, et elle doit durer toute la vie. » M. G.

Mmes LASSERRE ET GRANDJEAN. *L'Etude du Verbe.* (1 vol. Jullien. Genève, 1913; 2 fr. 50.)

Ce printemps, sous les auspices de la Société de l'Enseignement libre, Mmes Lasserre et Grandjean, dans une conférence des plus intéressantes, nous présentaient la méthode du Père Girard dans l'enseignement du français, et nous disaient comment elles se proposaient d'en faire une application moderne correspondant à nos besoins actuels. C'est maintenant chose faite, du moins en partie, et nous sommes heureuses d'annoncer la publication de *l'Etude du Verbe.* Ce livre, résultat de longues et sérieuses expériences, composé avec clarté, précision et méthode, est appelé à rendre les plus grands services dans l'enseignement secondaire. Des manuels sur l'étude du verbe — formes, emploi — existent déjà en grand nombre, il est vrai. Mais ce qui fait le mérite de ce travail, c'est l'esprit dans lequel il a été conçu et la nouveauté de sa méthode. Ainsi, plus de tableaux fastidieux, — si ce n'est à la fin, à titre de récapitulation, — mais un enseignement vivant, gradué, où chaque difficulté vient à son moment, tout naturellement, et, partant, n'est presque plus une difficulté. Les verbes sont enseignés par temps, ceux-ci venant l'un après l'autre, d'abord comme forme, puis comme emploi, avec de nombreux travaux pratiques de composition. — La place nous manque pour étudier l'œuvre en détail comme elle le mériterait; pourtant, nous nous en voudrions de ne pas signaler, comme parties originales, les idées relatives de temps, le second futur et la disposition du subjonctif, et, ce qui nous a particulièrement plu, les exemples, leur valeur éducative (histoire générale, morale, histoire naturelle, quelques faits de notre histoire et de notre géographie nationales) et le choix judicieux des exemples littéraires qui font du livre un excellent instrument pour l'éducation du goût littéraire.

Au point de vue typographique, le livre se présente bien; le même esprit de méthode a présidé à son arrangement et à son impression. C'est un plaisir que de le manier et de s'en servir. Aussi nous félicitons sincèrement Mmes Lasserre et Grandjean du grand travail qu'elles viennent d'accomplir, et nous espérons que *l'Etude du Verbe* sera bientôt suivie d'une étude complète de la grammaire et de la syntaxe françaises. M. M.

* * *

Mlle A. MAYOR. *La Tutelle féminine.* Publié par l'Association du Sou pour le Relèvement moral. Genève et Lausanne, 1913. 1 broch., 10 centimes.

Voilà près de deux ans que le nouveau Code civil suisse est entré en vigueur, et beaucoup de personnes ignorent encore le très grand progrès qu'il a réalisé, entre beaucoup d'autres, en conférant aux femmes le droit d'exercer la tutelle au même titre que les hommes. Non seulement, quand le père vient à manquer, la mère exerce la puissance paternelle à l'égard de ses enfants mineurs, sans qu'aucune autorité ait à intervenir; mais une femme peut maintenant, aussi bien qu'un homme, être nommée tutrice d'orphelins, d'enfants moralement abandonnés, ou dont les parents ont été déchus de la puissance paternelle, d'enfants illégitimes dont la mère n'a pas été jugée capable par l'autorité tutélaire d'exercer la puissance paternelle, ou encore de majeurs interdits (femmes vicieuses, détenues, etc.). C'est un champ immense ouvert là à l'activité féminine, un travail dans lequel toutes les qualités éducatives et morales, tous les instincts maternels que contient le cœur de toute femme peuvent merveilleusement s'épanouir. Aussi était-on en droit de s'attendre à ce qu'un grand nombre de femmes se fissent inscrire comme tutrices, et a-t-on été un peu déçu, quand, malgré les conférences, les circulaires, les appels des Unions des Femmes, des Amies de la Jeune Fille, quelques-unes seulement se sont présentées.

Pourquoi donc? Evidemment, beaucoup de femmes n'avaient pas compris ce que l'on attendait d'elles; d'autres s'étaient laissées effrayer par les responsabilités, le fait de dépendre d'une autorité judiciaire; d'autres encore s'étaient représenté que la tutelle entraînerait pour elles des charges financières... Il devenait dès lors nécessaire de persuader les unes, de rassurer les autres, de populariser les dispositions nouvelles; et c'est ce que fait admirablement la petite brochure que nous avons sous les yeux. Très simplement, très clairement, elle expose les cas de tutelles, donne les explications voulues, et sans déclamation, met sur le cœur de toute femme qui le peut de se faire inscrire comme tutrice. Il faut féliciter l'Association du Sou de l'avoir éditée, et Mlle Mayor de l'avoir écrite. Il faut la répandre

très largement et lui souhaiter tout le succès pratique qu'elle mérite: c'est-à-dire la demande de tutelles par un grand nombre de femmes capables. Ceci à un triple point de vue: à celui de la femme, peut-être solitaire et affamée d'affection, dont une tutelle deviendra le grand intérêt de la vie; à celui de l'enfant, qui apprendra ainsi ce qu'il n'avait pas su jusqu'alors : ce que c'est qu'un cœur de mère ; à celui du féminisme, enfin, qui ne se borne pas, quoi qu'on en dise, à revendiquer éperdument des droits nouveaux, mais qui sait reconnaître ceux qui lui sont accordés et s'en montrer digne. E. Gd.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réservons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande désirent communiquer à nos lecteurs : annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent parvenir à la rédaction du Mouvement Féministe *avant le 1er de chaque mois, dernier délai.*

Nous prions instamment nos correspondantes de bien vouloir nous envoyer leurs communications prêtes à être remises à l'imprimeur, c'est-à-dire déjà rédigées, sans abréviations dans le texte, et écrites d'un seul côté de la page.

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Notre Comité et nos conférenciers ayant été absorbés par d'autres travaux, nous n'avons pu organiser, comme les autres Associations, des conférences de propagande, ce mois-ci. Toutefois, au thé suffragiste du 1er décembre, Mlle A. Duvillard a fait passer une heure charmante et intéressante à ses nombreux auditeurs en leur parlant des suffragettes anglaises qu'elle a vues cet été. Une discussion animée a clôturé la séance. Au thé de janvier, qui aura lieu le lundi 5, le sujet mis à l'ordre du jour sera: *Pourquoi et comment je suis devenue suffragiste;* plusieurs oratrices ont promis de prendre la parole, et l'on compte sur une discussion nourrie. — Le Comité étudie sérieusement les moyens de créer un Secrétariat central, ainsi que la grosse question du suffrage féminin et des partis politiques. Enfin, nous venons d'éditer, pour 1914, un charmant calendrier de poche, que l'on enverra beaucoup, avec ses vœux de Noël et du jour de l'an, à ses amis suffragistes... et surtout antisuffragistes! (Voir aux *Publications féministes.*) E. Gd.

Union des Femmes. — A notre thé de membres de novembre, Mlle Gourd a donné d'autres impressions de son voyage à Budapest. Cette causerie, redemandée, et cette fois illustrée par de jolies projections lumineuses, a été, comme la précédente, écoutée avec beaucoup d'intérêt. — Le cours d'instruction civique donné par M. Werner réunit toujours ses fidèles auditeurs. — Nous signalons une activité nouvelle, c'est la commission organisée en vue de travailler pour la cause de l'assurance-maladie (assurance maternelle). Cette commission, formée à la suite de la conférence que Mme Pieczynska donna au printemps, a tenu déjà sa première séance. Et enfin, nous annonçons une prochaine exposition, en notre local, de broderies bulgares. Nous attendons, d'avance, de nombreux visiteurs. T. P.

Lausanne. — *Association vaudoise pour le Suffrage féminin.* — La conférence de M. B. Vallotton, sur le vote des femmes, donnée sous les auspices de notre Association, a eu un grand succès. Ce qui l'a rendue particulièrement intéressante et vivante, c'est que le conférencier, sans s'attarder à des considérations générales sur son sujet, a tout de suite abordé la question telle qu'elle se pose chez nous, dans le canton de Vaud et en Suisse, à l'heure actuelle.

Il a montré comment les modifications profondes, qui se sont produites au cours de ces dernières années, dans les conditions de la vie, ont poussé la femme à chercher du travail hors du foyer et l'ont amenée à revendiquer ses droits politiques; puis il a réfuté par des arguments, semble-t-il, irrésistibles, les objections courantes que l'on oppose au vote féminin.

M. Vallotton ne pense pas que la participation des femmes aux élections et à l'élaboration des lois amènera d'emblée une ère de bonheur pour l'humanité, mais il estime leur collaboration nécessaire pour combattre plus efficacement l'alcoolisme et l'immoralité, ces fléaux dont la femme est si souvent la victime. Les auditeurs, très nombreux, n'étaient pas tous des convertis; plusieurs peut-être avaient été attirés par le nom bien connu du conférencier, plutôt que par le sujet qu'il traitait; mais ils ont prouvé par leur attention soutenue et leurs applaudissements, qu'ils avaient été intéressés. Puisse la parole si persuasive de l'orateur les avoir aussi gagnés à notre cause. Nous espérons bien que cette conférence sera imprimée, et que nous pourrons la répandre. J. H.

Union des Femmes. — On rendait, le 11 novembre, dans notre ville, les derniers devoirs à une femme de grand mérite qui, sans bruit, a fait beaucoup de bien et vaillamment occupé sa place dans l'armée des travailleurs sociaux. Mme Louise Delessert, femme du directeur des postes du 1er arrondissement, avait commencé sa carrière comme institutrice, et, plus tard, tout en élevant sa propre famille, elle témoigna de l'intérêt qu'elle continuait de porter à la jeunesse du pays en s'intéressant activement aux Colonies de Vacances et à la Solidarité, œuvres dont s'occupait également son mari. Mme Delessert faisait aussi partie du Comité de l'Œuvre de la Gare, œuvre de préservation de la jeunesse, ainsi que du Comité de l'Asile des Vieillards. Enfin, elle fut au nombre des fondateurs de l'Union des Femmes, en 1896, et fit, pendant bien des années, partie de son Comité directeur, où elle était un des membres les plus écoutés. Elle est restée membre jusqu'à la fin de la Commission d'Etudes législatives de l'Union. A toutes ces œuvres, elle apportait son clair bon sens, la rectitude de son jugement avec sa réelle bonté, son affabilité souriante. Aussi son départ laisse-t-il un vide immense au cœur de ses collaboratrices, qu'il laisse appauvries et comme désemparées. E. S.

Neuchâtel. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Le 12 novembre, l'Association pour le Suffrage féminin et l'Union Féministe ont voté à l'unanimité la fusion des deux sociétés. L'Association devient Section autonome du suffrage féminin dans l'Union Féministe. La fusion, vivement désirée par la plupart des membres, a été rendue possible par la revision des statuts de l'Union Féministe, qui a ajouté à son programme la revendication du droit de suffrage intégral pour les femmes. Ce fait est un symptôme réjouissant à enregistrer. L'Union Féministe, il y a quelques années, avait craint d'entrer dans la voie suffragiste, ce qui provoqua la fondation d'un groupe spécial. L'idée a fait son chemin dans l'Union Féministe, elle se fera jour aussi dans le public neuchâtelois, nous n'en doutons pas, par le travail mieux organisé et plus actif des éléments féministes réunis.

— Après une causerie publique de Mlle L. Thiébaud sur le suffrage féminin, en mai, à Colombier, quelques personnes parurent disposées à fonder un groupe féministe. Nous venons d'apprendre que c'est chose faite. Il s'agit d'un petit groupe de quatorze personnes, qui va se constituer régulièrement. L. T.

Union Féministe. — Le 24 novembre, Mlle Mayor nous a parlé des *assistantes de police.* Elle a pu se convaincre que cette nouvelle institution serait assez bien vue des autorités neuchâteloises. Cette conférence a été l'occasion d'un rapprochement entre les Amies de la Jeune Fille et l'Union Féministe, qui sauront aussi s'unir pour agir, quand le moment sera venu. E. P.

Vevey. — *Union des Femmes.* — L'Exposition-vente, organisée par l'Union des Femmes, a eu lieu par un temps superbe, les 31 octobre, 1er et 2 novembre. Il y a eu foule au Casino du Rivage, et l'initiative prise par ces dames, dans un esprit de solidarité féminine, a été comprise au delà de toute attente. Les exposantes ont, rivalisé d'envois intéressants et de valeur. Les visiteurs ont afflué, venant qui admirer, qui acheter ou commander. Chacun y a trouvé ce dont il avait besoin, adresses, recettes, idées nouvelles, etc., etc. Un esprit de franche cordialité et de satisfaction vous soulevait, en entrant dans les locaux si bien garnis de merveilles. L'Union des Femmes, heureuse d'avoir pu être utile, va continuer à chercher comment elle peut aider chacune, et le joli bénéfice de ces trois journées lui facilitera l'exécution de maintes bonnes idées. A. R.

Nyon. — *Union des Femmes.* — La causerie de Mme Jomini sur l'assurance-maladie, donnée à Nyon, le 12 novembre, a réuni un très nombreux public féminin. L'exposé clair, net et très simple de cette question, si complexe pourtant, a vivement intéressé l'auditoire. Une commission, composée d'une dame de l'Union des Femmes, une de la Ligue contre la tuberculose, une de la Ligue des Femmes abstinentes, sous la direction de Mme Jomini, vient d'être